

Evaluation de compétences professionnelles

RS1751 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315m
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

LES ENTREPRISES DU MEDICAMENT · SIRET : 78466854300027

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Evaluation de compétences professionnelles » a été conçue et est reconnue par plusieurs branches professionnelles. Elles utilisent le référentiel de certification dans le cadre de leur propre dispositif de certification pour les candidats à la certification relevant de leur propre branche.

Cette certification de compétences professionnelle est inter-branches (C.C.P.I). Elle permet de certifier des évaluateurs pour la conduite d'évaluation de compétences professionnelles dans le cadre de dispositif de certification, notamment.

Professionnaliser les managers à la conduite d'entretien d'évaluation des compétences fait partie intégrante des moyens nécessaires à la gestion opérationnelle des ressources humaines, à la GPEC et au développement des carrières des salariés. En effet, le recrutement, l'évaluation de la performance, la mise en place de parcours de formations certifiantes, le tutorat, requièrent une formation adaptée et certifiante à ces pratiques d'entretien et participent à l'employabilité de ces managers de proximité.

Développer les compétences de conduite d'entretien pour les managers, salariés intéressés et demandeurs d'emploi
Attester des compétences professionnelles du candidat à la certification à conduire une évaluation de compétences professionnelles

Contribuer à la démarche qualité de processus de certification par une reconnaissance de la professionnalisation des acteurs de l'évaluation

Favoriser la reconnaissance de cette mission/ expertise des bénéficiaires de cette certification.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacité 1 : Préparer l'évaluation

1. Analyser la faisabilité du projet.
2. Vérifier l'adéquation de la certification avec les objectifs poursuivis (métier, modalités, candidats...)
3. Identifier les enjeux, le contexte de son intervention
4. Analyser les documents spécifiques à la certification visée

Capacité 2 : Organiser l'évaluation

1. Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation
2. Identifier le processus d'évaluation et les outils adaptés selon les consignes reçues
3. Préparer l'intervention
4. Adapter les modalités d'évaluation au contexte de l'entreprise ou du poste suivant le dispositif de certification

Capacité 3 : Conduire l'évaluation

1. Présenter et introduire la session d'évaluation (déroulé, objectifs et rôle des acteurs)
2. Réaliser l'évaluation selon les situations définies en prenant en compte les adaptations
3. Renseigner les outils d'évaluation
4. Conclure l'évaluation dans le délai imparti

Capacité 4 : Restituer les résultats de l'évaluation

1. Formuler et synthétiser les compétences acquises par le candidat

2. Déterminer le résultat de l'évaluation
3. Formaliser les écarts constatés avec le niveau visé

Capacité 5 :

1. Mettre en œuvre des techniques de communication adaptées
2. Transmettre les résultats de l'évaluation
3. Rendre compte
4. Proposer des améliorations du dispositif

Seules les compétences suivantes seront évaluées :

Compétence 1 : Préparer l'évaluation

- Analyser la faisabilité du projet.
- Vérifier l'adéquation de la certification avec les objectifs poursuivis (métier, modalités, candidats...)
- Identifier les enjeux, le contexte de son intervention
- Analyser les documents spécifiques à la certification visée

Compétence

2 : Organiser l'évaluation

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation
- Identifier le processus d'évaluation et les outils adaptés selon les consignes reçues
- Préparer l'intervention
- Adapter les modalités d'évaluation au contexte de l'entreprise ou du poste suivant le dispositif de certification

Compétence 3 : Conduire l'évaluation

- Présenter et introduire la session d'évaluation (déroulé, objectifs et rôle des acteurs)
- Réaliser l'évaluation selon les situations définies en prenant en compte les adaptations
- Renseigner les outils d'évaluation
- Conclure l'évaluation dans le délai imparti

Compétence 4 : Restituer les résultats de l'évaluation

- Formuler et synthétiser les compétences acquises par le candidat
- Déterminer le résultat de l'évaluation
- Formaliser les écarts constatés avec le niveau visé

Compétence 5 :

- Mettre en œuvre des techniques de communication adaptées
- Transmettre les résultats de l'évaluation
- Rendre compte
- Proposer des améliorations du dispositif

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6036

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1751/>